

**APCLD**  
**ASSOCIATION AU SERVICE DES PERSONNES MALADES ET**  
**HANDICAPÉES DE LA POSTE ET D'ORANGE**

Association loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**45-47, avenue Laplace**  
**94117 ARCUEIL CEDEX**

**SIREN : 318 122 777**  
**APE : 9499Z**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

**APCLD**  
**ASSOCIATION AU SERVICE DES PERSONNES MALADES ET HANDICAPÉES**  
**DE LA POSTE ET D'ORANGE**

Association loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**45-47, avenue Laplace**  
**94117 ARCUEIL CEDEX**

**SIREN : 318 122 777**  
**APE : 9499Z**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Aux membres de l'Association,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APCLD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association APCLD à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes  
**CABINET JEGARD PARIS**  
Représenté par,

**Patrick LAGUEYRIE**  
Associé



# COMPTES ANNUELS



## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	79 067	75 701	3 366	4 993
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	567 431	343 610	223 820	241 102
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	87 658		87 658	87 658
Constructions	2 232 757	982 189	1 250 568	1 319 640
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 039	5 039		
Autres immobilisations corporelles	667 679	499 182	168 497	114 524
Immobilisations corporelles en cours				26 373
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations	24 392		24 392	
Créances rattachées aux participations		24 392	-24 392	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 863		7 863	7 863
<b>Total I</b>	<b>3 671 886</b>	<b>1 930 113</b>	<b>1 741 773</b>	<b>1 802 152</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				9 924
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	18 229		18 229	36 540
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	1 493 500		1 493 500	1 493 500
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 475 350		2 475 350	2 376 557
Charges constatés d'avance	36 559		36 559	46 793
<b>Total II</b>	<b>4 023 638</b>		<b>4 023 638</b>	<b>3 963 314</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>7 695 524</b>	<b>1 930 113</b>	<b>5 765 411</b>	<b>5 765 466</b>

**Bilan actif**

	31/12/2022	31/12/2021
Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre :		

## Bilan Passif

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	4 800 000	4 600 000
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	199 038	172 195
Autres réserves		
Report à nouveau	415 857	487 319
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>23 325</b>	<b>155 381</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>5 438 220</b>	<b>5 414 895</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>Total I</b>	<b>5 438 220</b>	<b>5 414 895</b>
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	39 642	64 934
<b>Total II</b>	<b>39 642</b>	<b>64 934</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	100 000	100 000
Provisions pour charges	21 900	16 118
<b>Total III</b>	<b>121 900</b>	<b>116 118</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 358	113 097
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	71 563	44 769
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 850	7 946
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 878	3 706
<b>Total IV</b>	<b>165 650</b>	<b>169 519</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>5 765 411</b>	<b>5 765 466</b>



	31/12/2022	31/12/2021
(1) Dont à plus d'un an (a) Dont à moins d'un an (a)	165 650	169 519
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs (a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	16 380,00	13 160,00
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	4 031,00	4 808,00
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	19 573,16	4 403,51
Ressources liées à la générosité du public	47 449,25	43 105,40
<i>Dont Dons manuels</i>	423,80	
<i>Dont Legs, donations et assurances-vie</i>	7 034,55	
Contributions financières	1 220 666,00	1 223 510,00
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	6 261,49	8 798,87
Utilisation des fonds dédiés	25 292,50	41 920,63
Autres produits	39 518,42	28 261,63
<b>Total I</b>	<b>1 379 171,82</b>	<b>1 367 968,04</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	610 380,61	577 848,09
Aides financières	71 850,00	61 938,96
Impôts, taxes et versements assimilés	38 149,85	33 671,90
Salaires et traitements	368 569,07	244 747,59
Charges sociales	128 111,06	82 883,25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	135 600,68	135 707,16
Dotations aux provisions	5 782,00	102 668,00
Autres charges	3 719,56	795,21
<b>Total II</b>	<b>1 362 162,83</b>	<b>1 240 260,16</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>17 008,99</b>	<b>127 707,88</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	7 859,13	1 705,17
<b>Total III</b>	<b>7 859,13</b>	<b>1 705,17</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>7 859,13</b>	<b>1 705,17</b>

## Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>24 868,12</b>	<b>129 413,05</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		33 802,90
<b>Total V</b>		<b>33 802,90</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		7 550,40
<b>Total VI</b>		<b>7 550,40</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		<b>26 252,50</b>
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 543,00	285,00
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>1 387 030,95</b>	<b>1 403 476,11</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 363 705,83</b>	<b>1 248 095,56</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>23 325,12</b>	<b>155 380,55</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	421 221	636 314
Bénévolat	406 293	445 510
<b>Total</b>	<b>827 514</b>	<b>1 081 824</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	55 165	53 391
Prestations en nature	366 056	582 923
Personnel bénévole	406 293	445 510
<b>Total</b>	<b>827 514</b>	<b>1 081 824</b>

# ANNEXE

## Notes sur le bilan

Désignation de l'association : APCLD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 765 411 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 23 325 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

---

L'association a pour but de venir en aide à tous ses membres, définis à l'article 7 des statuts, ainsi qu'aux personnels, en activité ou à la retraite, désignés ci-après :

- Personnel des structures ministérielles de tutelle
- Personnel des entités composant les groupes La Poste et Orange ayant conclu avec l'Association une convention de partenariat
- Personnel des Groupements d'Intérêt Public ou Economique rattachés
- Personnel des associations sous tutelle des groupes La Poste et Orange

Lorsqu'ils sont atteints ou ont été atteints d'une affection grave et de longue durée ouvrant droit à tout type de congé justifié par la maladie ou le handicap, ou dont la santé est gravement perturbée par l'usage de produits entraînant une dépendance.

### Faits significatifs de l'exercice :

---

- Malgré la décision favorable du tribunal en 1<sup>ere</sup> instance, l'ancienne comptable a décidé de faire appel. Après consultation de notre avocat, il a été décidé de maintenir la provision de 100.000€ constitué en 2021.
- 4 salariés détachés de la Poste sont retournés dans leur fonction d'origine. En conséquence, l'association a dû procéder à des embauches pour palier ses départs.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03, complété des dispositions des règlements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Notes sur le bilan

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation,

honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus

nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

### Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participations AZUREVA sont dépréciés à 100% depuis le 31 décembre 2015.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

**Notes sur le bilan****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Indemnités départ à la retraite**

L'association a décidé de provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite en fonction des salariés présents au 31 décembre 2022 pour un montant de 21 900 €

**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	642 264	4 234		646 498
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>642 264</b>	<b>4 234</b>		<b>646 498</b>
- Terrains	87 658			87 658
- Constructions sur sol propre	2 047 289			2 047 289
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	185 468			185 468
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 039			5 039
- Installations générales, agencements aménagements divers	149 530	86 685		236 216
- Matériel de transport	210 081	10 675	10 123	199 959
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	289 382		68 553	231 504
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	26 373		26 373	
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 000 821</b>	<b>97 360</b>	<b>105 049</b>	<b>2 993 134</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	24 392			24 392
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 863			7 863
<b>Immobilisations financières</b>	<b>32 255</b>			<b>32 255</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 675 340</b>	<b>101 594</b>	<b>105 049</b>	<b>3 671 886</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	396 169	23 142		419 311
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>396 169</b>	<b>23 142</b>		<b>419 311</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	730 879	67 887		798 766
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	182 238	1 185		183 423
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 039			5 039
- Installations générales, agencements aménagements divers	97 380	12 868		110 248
- Matériel de transport	148 965	29 232	10 123	168 075
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	288 125	1 287	68 553	220 859
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 452 627</b>	<b>112 459</b>	<b>78 676</b>	<b>1 486 410</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 848 796</b>	<b>135 601</b>	<b>78.676</b>	<b>1 905 721</b>



## Notes sur le bilan

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 62 651 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant Brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 863		7 863
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	18 229	18 229	
Charges constatées d'avance	36 559	36 559	
<b>Total</b>	<b>62 651</b>	<b>54 788</b>	<b>7 863</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise	4 600 000	200.000			4 800 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	172 195	26.843			199 038
Report à Nouveau	487 319				415 857
Excédent ou déficit de l'exercice	155 381	-71 462	23 325		23 325
<b>Situation nette</b>	<b>5 414 895</b>	<b>-155 381</b>	<b>23 325</b>		<b>5 438 220</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>5 414 895</b>		<b>23325</b>		<b>5 438 220</b>

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	100 000				100 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	16 118	5.782			21 900
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>116 118</b>	<b>5 782</b>			<b>121 900</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		5 782			
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 165 650 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des Établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 358	86 358		
Dettes fiscales et sociales	71 563	71 563		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 850	5 850		
Produits constatés d'avance	1 878	1 878		
<b>Total</b>	<b>165 650</b>	<b>165 650</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

**Charges à payer**

	Montant
FOURNIS FACTURES NON PARVENUES	30 525
DETTES PROV./CONGES PAYES	21 330
DETTES PROV./RTT	4 005
CHARGES SOCIALES SUR CON	9 747
PROV. CH. SOC/RTT	1 892
CHARGES A PAYER	318
CHARGES A PAYER	5 850
<b>Total</b>	<b>73 667</b>

## Notes sur le bilan

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance.	36 559		
<b>Total</b>	<b>36 559</b>		

**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance.	1 878		
<b>Total</b>	<b>1 878</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 9 080.80 € TTC.

## Autres informations

### Contributions volontaires

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur la base de l'engagement estimé des différentes activités de l'association.

Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de 25 568 heures valorisées à la valeur du SMIC en vigueur au 1er janvier 2023 (11.27€) augmenté d'un taux de charges moyen de 41%, soit un taux horaire global de 15.89€.

La valorisation des contributions volontaires des bénévoles est ainsi chiffrée à 406 293€.

Les prestations en nature correspondent à la mise à disposition du personnel de la Poste pour un montant global de 366 056€

## Tableau de suivi des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Subvention d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
LA POSTE						0	
ORANGE						0	
...						0	
<b>Contributions financières D'autres organismes</b>	<b>64 934</b>	<b>0</b>	<b>25 292</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 642</b>	<b>0</b>
LA POSTE	43 631		16 394		0	27 237	
ORANGE	21 303		8 898		0	12 405	
...						0	
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
						0	
						0	
...						0	
<b>TOTAL</b>	<b>64 934</b>	<b>0</b>	<b>25 292</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 642</b>	<b>0</b>